

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 FEVRIER 2015

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Jocelyne FAUVEY, Sébastien LONGIN, Louis LUX, Hubert POMMIER, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN.

Absent excusé : Alain MAUBEY qui donne pouvoir à Louis LUX

Secrétaire de séance : Delphine PRUDENT.

① CONVENTION POUR MISE EN SERVICE BIBLIOTHEQUE

Le maire informe le Conseil Municipal que le mobilier de la nouvelle bibliothèque est en cours d'installation. Il restera à acquérir un ordinateur avec la ligne internet nécessaire. Le projet de convention entre la commune et le foyer rural a été analysé par la commission pôle. Le conseil municipal prend connaissance du contenu de la convention avec le montant de la nouvelle contribution de la commune fixée à 1 € par habitant et par an (contre la moitié actuellement). Le conseil municipal valide cette convention. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque devrait intervenir vers Pâques pour laisser le temps aux bénévoles du foyer rural d'organiser le déménagement des livres dans les meilleures conditions.

② TRAVAUX FOYER RURAL

Le remplacement de la gazinière et de la hotte a été effectué. Des travaux vont être effectués dans la cuisine par les agents intercommunaux et l'agent communal : réfection, ajout d'une plaque en inox derrière la gazinière, pose de faïences derrière l'évier, pose de frisette en PVC au plafond, rehaussement de l'évier trop bas, évacuation d'une vieille gazinière inutilisée. Restera ensuite le carrelage au niveau de la cuisine et de la salle pour lequel des devis sont en cours.

③ TRAVAUX PARC RESIDENCE BELLECOMBE

Les travaux pour l'aménagement du parc de la résidence Bellecombe ont démarré : des arbres ont été coupés. Les agents intercommunaux

et l'agent communal vont poursuivre les travaux en fonction de la météo (printemps) : réfection des murs extérieurs, pose de grillage, aménagements divers, création des allées pour la promenade, d'un terrain de boules, installation d'une fontaine centrale, éclairage, bancs. L'ensemencement devrait être confié à une entreprise quand tous les travaux seront terminés.

De nouveaux flyers ont été distribués pour relancer la location des derniers logements.

A partir de février 2015, Charles ABEN assurera une permanence dans le bureau prévu à cet effet au rez-de-chaussée de la résidence les vendredis et samedis en qualité d'ostéopathe. Il apposera prochainement sa plaque. Ses services s'adressent à tous (et non aux seuls résidents).

Le bois coupé dans le parc de la résidence est proposé à la vente. Au total, 30 stères sont disponibles au tarif de 25 € le stère (chêne, tilleul, charme). Les personnes intéressées sont invitées à faire candidature en mairie.

Le volet animation reste à revoir.

④ PREPARATION BUREAU DE VOTE ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les prochaines élections auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015. Les conseillers se sont répartis les plages horaires pour assurer une permanence pour la tenue du bureau de vote.

⑤ AFFAIRES EN COURS

Le SIDEC a communiqué un devis à la commune pour [l'effacement de la traversée](#) d'agglomération sur la RD 117 du pont de la Sorne à la sortie de Macornay. Deux tranches pourront être envisagées. Les prix sont les suivants :

	effacement	éclairage	téléphone
Total des travaux	128.400 €	38.700 €	29.500 €
Reste à la charge de la commune	74.710 €	34.920 €	26.410 €
Total pour la commune	135.770 €		

La décision sera prise en fonction du budget 2015.

Il serait évidemment judicieux d'entreprendre ces travaux avant la réfection de la route.

Concernant la [réfection de la voirie](#) pour la traversée du village.

Le conseil général prendra en charge la réfection de la couche de roulement. Le montant restant à la charge de la communauté de commune et de la commune reste élevé. La décision sera prise en fonction des budgets de la commune et de la communauté de communes.

[L'agence postale](#) a été rénovée par les agents intercommunaux et l'agent communal : peinture, déplacement de la banque (face à la porte), ... Une ouverture de la porte par une gâche électrique est envisagée pour améliorer la sécurité. La poste met dorénavant à disposition du public une tablette tactile avec un accès internet.

[Le bulletin municipal](#) est paru et a été distribué fin janvier 2015. La mise à jour du site internet devient la priorité de la commission communication : des devis sont en cours.

Concernant le [SIAVS](#), des travaux ont été effectués rue des Micholettes (captage d'eaux pluviales, reprise d'un regard,...).

[Réseau d'eau](#) : Le programme 2015 pour le remplacement des branchements au plomb sera à définir (encore une quarantaine).

Le [Club Alpin Français](#) demande l'autorisation d'organiser une manifestation sportive sur la commune le 31 mai 2015 (VTT, escalade, orientation). Le conseil municipal ne s'y oppose pas.

Le compte rendu du dernier conseil communautaire de la [Communauté de Communes](#) est lu.

La composition de la [commission d'appel d'offres](#) de la commune a échoué au contrôle de légalité : il convient de nommer 3 titulaires et 3 suppléants en plus du maire (au lieu de 5 titulaires). Le conseil municipal adopte la nouvelle composition suivante : Michel Fischer (maire), Louis Lux (titulaire), Véronique Paillard (titulaire), Michel Trontin (titulaire), Brigitte Bondivenne (suppléante), Jocelyne Fauvey (suppléante), Hubert Pommier (suppléant).

Les petites mains organisent leur [carnaval](#) ce dimanche 15 février 2015.

© [QUESTIONS DIVERSES](#)

Aucune question n'est posée.

Le Maire,
Michel FISCHER

La Secrétaire de Séance,
Delphine PRUDENT.